

DIPLOMES ACQUIS (cocher la case correspondante)

<input type="checkbox"/> BAC	Série	Année
<input type="checkbox"/> DEUG	Série	Année
<input type="checkbox"/> DUT / BTS	Série	Année
<input type="checkbox"/> LICENCE	Série	Année
Autre (précisez)		Année

Pour accéder aux épreuves de sélection EJE à l'EDIAC Formations, le candidat devra retourner par mail - secretariat@ediacformation.com - les pièces suivantes :

- Le présent dossier de candidature aux épreuves de sélection EJE
- Un curriculum vitae détaillé
- Un document de 2 pages exposant les raisons qui vous ont conduit à vous orienter vers la profession d'Éducateur de Jeunes Enfants
- Une copie du baccalauréat (ou tout autre diplôme de niveau 4), et si vous avez acquis un diplôme supérieur au baccalauréat, une copie de ce dernier
- L'attestation de versement de 150 €
(le paiement se fera via le site : <https://www.ediacformation.com/paiement-en-ligne/>)
- Le règlement d'admission à la formation d'éducateur de jeunes enfants signé (téléchargeable sur la page EJE de notre site : <https://www.ediacformation.com/educateurs-de-jeunes-enfants/>)

Merci de bien vouloir noter lors du paiement, la référence – **sélection 2025 EJE**

En cas de désistement, signifié par courrier au moins 8 jours avant le début des épreuves (date du cachet de la poste faisant foi), un montant forfaitaire de 30 € restera acquis à L'EDIAC formations. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence ou de désistement tardif (**moins de 8 jours avant le début de l'oral**).

PUBLIC ELIGIBLE AU FINANCEMENT REGION

Merci de vous rendre sur le site de la Région Grand Est afin de vérifier votre éligibilité :

<https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/prise-charge-frais-de-formation-secteur-sanitaire-social/>

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements et reconnais :

- avoir été informé(e) des dates et délais impartis à respecter, ainsi que des pièces à fournir ; le non-respect de ces formalités annulerait l'inscription aux épreuves de sélection EJE
- avoir été informé(e) des conditions de prise en charge de la Région Grand Est,
- avoir eu connaissance du règlement d'admission à la formation d'éducateur de jeunes enfants, disponible sur la page EJE du site de l'EDIAC Formations (<https://www.ediacformation.com/educateurs-de-jeunes-enfants/>)

Date et signature :